



CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE PANIER DE LEGUMES BIOLOGIQUES printemps / été 2017

Dans le cadre de l'Association « AMAP DE BEL AIR », le consomm'acteur,

Mr, Mme _____

s'engage à retirer ou à faire récupérer un panier de légumes chaque semaine pendant la saison printemps-été 2017 (jour, horaire et lieu définis dans le règlement de l'association).

Le producteur, Rémi TRONC maraîcher à Eyguières (Siren n° 39366957700016) s'engage à fournir au consomm'acteur des produits de saison, issus de la culture biologique.

Durée : La saison printemps-été court du 4 mai au 26 octobre 2017 et **comporte 26 distributions**.

Deux tailles de panier sont proposées :

- ✓ le panier est prévu pour une famille de 4 personnes, son prix est de 28€ (dont 1,54€ de TVA)
- ✓ le 1/2 panier est prévu pour un couple, sa valeur est de 14€ (dont 0,77 € de TVA)

Modalités de paiement.

Le contrat est réglé à sa signature en un ou plusieurs chèques (jusqu'à 6) à l'ordre de Rémi TRONC. Ces chèques seront encaissés périodiquement.

Cocher choix panier	Nbre paniers	<input type="checkbox"/> 1/2 panier	<input type="checkbox"/> panier	N° de(s) Chèque(s)
mai	4	56€	112€	
juin	5	70€	140€	
juillet	4	56€	112€	
août	5	70€	140€	
septembre	4	56€	112€	
octobre	4	56€	112€	
Total	26	364€	728€	

J'accepte le contrat d'engagement et je fournis chèque(s) d'un montant total de€

Conformément aux conditions générales d'engagement des parties concernées disponible sur le site internet de l'AMAP de Bel Air <http://www.amapdebelair.org/>

Fait à Eyguières, le

L'adhérent :

signature

Le producteur

signature